

Procès verbal de la 29^{ième} Assemblée Générale
de l'Association des Étudiants Chercheurs de Biologie
de l'Université de Montréal

Mardi 22 septembre 2009, 17h30
Local D-201, PMV

Présents à l'assemblée :

Abdellatif Nemri
Alexe Vigneault-Pinard
Dan Nguyen
Frédéric Cyr
Guillaume Desrochers
Ha-loan Phan
Laure Tall
Mathieu B. Morin
Morgan Botrel
Oussèni Ouedraogo
Philippe Daoust
Rachel Forget
Rachel Massicotte
Serguei Marshansky
Simon Legault
Supriya Tandan

Nombre total d'étudiants présents : 16

Président de la séance : Phillippe Daoust
Trésorière : Carole Sinou (absent de l'Assemblée)
Secrétaire : Alexe Vigneault-Pinard

Le quorum est fixé à 15% des membres en règle de l'Association, soit 15 étudiants minimum.

29.0 Ouverture de l'assemblée générale à 17h50.

29.1 Élection de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Proposée par Philippe Daoust, secondée par Mathieu B. Morin. Philippe Daoust présidera cette assemblée et Alexe Vigneault-Pinard en sera la secrétaire.

29.2 Adoption de l'ordre du jour

Proposée par Alexe Vigneault-Pinard, secondée par Dan Nguyen. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

29.3 Adoption du procès-verbal de la 28ième Assemblée Générale

Proposée par Dan Nguyen, secondée par Laure Tall.

L'adoption du procès-verbal est acceptée à l'unanimité.

29.4 Points d'information

29.4.1 Rapport du président

Phillipe Daoust

- Bourses du millénaire abolies
- Frais technologiques : on peut de nouveau enlever les frais par internet. Cela n'a pas été possible pendant l'été car l'Université avait enlevé cette option du site internet. Il fallait donc se présenter en personne au pavillon J-A De Sève, ce qui a causé beaucoup d'insatisfaction auprès des étudiants.
- Propriété intellectuelle : L'université se penchera bientôt sur ce dossier puisque rien n'a été modifié depuis 1994 et que plusieurs points sont obscures.
- Réforme des 1^{er} cycle, 2^e cycle et 3^e cycle : Perte éventuelle de la concentration Microbiologie qui passerait à la faculté de Médecine
- Salaire minimum qui passe de 12 000\$ à 13 000\$ pour le 2^e cycle et de 14 000\$ à 15 000\$ pour le 3^e cycle.

29.4.2 Rapport de l'externe (FAÉCUM)

Frédéric Cyr a assisté aux conseils centraux de la FAÉCUM. Il sera toujours possible à partir de maintenant de retirer les frais facultatifs par internet.

29.4.3 Rapport des représentants étudiants (assemblées départementales)

Choix du nouveau professeur au Département. Vote pour élire le deuxième prof soit Benjamin Gilbert.

29.4.4 Rapport du trésorier (bilan financier/budget)

Carole Sinou était absente de l'Assemblée.

29.4.5 SÉSUM : conventions collectives

Dan Nguyen mentionne que la convention collective a été signée en automne 2008 et que la transition a été pénible au département. La rémunération est passée d'un type « rémunération par tâche » à une rémunération en fonction de la scolarité. De plus, la rémunération se fera en fonction d'un taux horaire et non en fonction du nombre d'UPE. Voici les salaires horaires pour les différents cycles :

| Cycle | 2008 (\$/h) | 2009 (\$/h) |
|----------------|-------------|-------------|
| 1er | 12,98 | |
| 2 ^e | 19,35 | 19,75 |
| 3 ^e | 21,30 | 21,72 |

Le mot d'ordre du syndicat est : « heures travaillées = heures payées ». Il nous conseille

de remplir un certain formulaire quand nous remarquons qu'on dépassera le nombre d'heures allouées. Par contre cela pourrait vouloir dire se mettre à dos le chercheur qui t'emploi et la direction.

29.5 Nomination des postes de l'AÉCBUM :

Changement dans l'ordre des votes, Les représentants étudiants seront votés en premier. Accepté à l'unanimité.

29.5.1 Représentants PMV/IRBV

Mathieu B. Morin et Carole Sinou ont été élus représentants de l'IRBV lors d'une assemblée pour les étudiants de l'IRBV.

Rachel Massicotte et Frédéric Cyr, secondés par Dan Nguyen, se proposent et deviennent les représentants du PMV.

29.5.2 Président

Philippe Daoust, secondé par Alexe Vigneault-Pinard, est réélu président jusqu'en décembre 2009. Rachel Massicotte se présente pour le restant de mandat, soit de janvier 2010 à septembre 2010. Secondée par Philippe Daoust et devient présidente pour cette période de temps.

29.5.3 Externe

Poste vacant.

29.5.4 Trésorier

Laure Tall, secondée par Frédéric Cyr, se présente et devient trésorière.

29.5.5 Secrétaire

Alexe Vigneault-Pinard, secondée par Philippe Daoust, est réélue secrétaire.

29.5.6 Comité symposium

Alexe Vigneault-Pinard, Rachel Massicotte, Morgan Botrel et Simon Legault secondés par Dan Nguyen, se proposent et deviennent les membres du comité symposium.

Proposition pour la création d'une nouvelle bourse remise dans le cadre du symposium basée sur 4 critères : le personne doit être non boursière, présenter au symposium du département, être impliquée au département, et être évalué sur la qualité du dossier proposé. Cette bourse serait attribuée par le comité des bourses et les représentants étudiants.

29.5.7 Comité 5 à 7

Supriya Tandan, secondée par Laure Tall se présente et devient membre du comité 5 à 7.

29.5.8 Comité sportif

Morgan Botrel, secondée par Laure Tall se présente et devient membre du comité sportif.

29.5.9 Délégué syndical au SÉSUM

Dan Nguyen, secondé par Frédéric Cyr, conserve le poste de délégué syndical au SÉSUM.

29.5.10 Comités départementaux

Comité bibliothèque (1)

Ha-loan Phan, secondé par Alexe vignault-Pinard, se présente et devient membre du comité bibliothèque.

Comité conjoint (1)

Fédéric Cyr, secondée par Dan Nguyen, occupera ce poste.

Comité des études supérieures et des bourses (2)

Dan Nguyen, secondé par Philippe Daoust, siègera au comité des bourses.

Supriya Tandan, secondé par Laure Tall, siègera au comité des études supérieures.

Comité des relations publiques (1)

Dan Nguyen, secondée par Philippe Daoust, occupera ce poste.

Comité station de biologie (1)

Julie Merlot, secondé par Philippe Daoust, se présente et devient membre du comité de la SBL.

Comité des études de premier cycle (2)

Alexe Vigneault-Pinard, secondé par Dan Nguyen, occupera ce poste.

29.6 Affaires diverses

Les gens présents s'entendent pour entraîner un mouvement de rassemblement plus important entre les étudiants au 2^e cycle et 3^e cycle. Pour ce faire, les étudiants veulent créer plus d'occasions pour se rencontrer et ils vont le faire par le biais du comité 5 à 7. De plus, un vote a été passé pour décider du sort du local informatique (F-223) réservé aux étudiants. À l'hiver passé, la direction a débuté des démarches afin de retirer ce local qui était mal utilisé. À ce moment, un seul étudiant s'est manifesté et c'était pour dire qu'il était d'accord avec l'utilisation que voulait en faire la direction. Maintenant, suite à plusieurs discussions, les étudiants ont décidé qu'ils voulaient garder ce local et allaient recommencer les démarches auprès de la direction.

29.7 Clôture

Proposée par Dan Nguyen, secondée par Philippe Daoust. Il est 19h45.

Rachel Massicotte, présidente

Alexe Vigneault-Pinard, secrétaire